

Chères amies, chers amis,

Nous sommes confrontés actuellement à une situation générale que l'on croyait oubliée depuis la fin des "grandes épidémies". Nous connaissons tous des jeunes et des moins jeunes qui doivent faire face à des incertitudes, des inquiétudes et, pire, des détresses ou des disparitions.

La seule chose dont nous pouvons être certains, c'est que ces épreuves nécessitent encore et encore davantage de solidarités de notre part. Rabrindranath Tagore disait-il autre chose dans ces propos ? *"j'aurais aimé dire que nous sommes là pour explorer, découvrir et partager ce qu'il y a de meilleur en nous. Chacun possède un trésor. Sois conscient et généreux de ton trésor et, en même temps, reste ouvert, attentif à recevoir le trésor des autres, disposé à apprendre et à te remettre en question. »*

M.M.

Comité de Direction (Codir) :

Michel Mangonau	Président
Isabelle Maupetit	Trésorière
Florent Grandouiller	Secrétaire
Christine Coquet	
Michèle Guiraud	
Gérard Cariteau	
Jacques Drouhin	
Bernard Lachot	
Gérard Lizard	

L'association vit grâce à vous :

Cotisation (20 € par an) pour :

- . participer à la vie de l'association,
- . recevoir cette lettre de l'AFRA par internet ou en format papier sur simple demande

Effectuer un don :

- . Pour soutenir durablement votre Association, ses projets, sa communication

Profiter du coffret DVD « Témoignages »

- . Coproduction -AFRA-Marcel Yanelli
- . Au prix de 15 €
- . Bon de commande en annexe

Des arbres en ville : évidemment !

*Jacky Ducloutrier **

Les périodes de confinement nous rappellent les bienfaits de la présence des arbres en ville. Au delà d'arguments scientifiques - l'effet favorable sur la température ambiante par exemple - il convient de rappeler quelques bénéfices directs que nous pouvons ressentir.

- Avec nos yeux :

C'est l'arbre qui relie le citoyen aux quatre saisons. Il signale le printemps avec l'émergence d'un tendre feuillage, d'abord timide et diffus, puis plus fermé et sombre.

Il nous protège des rayons estivaux par son ombrage rafraichissant.

L'arbre teinte l'automne des bruns et des ocres de ses feuilles emportées par les bourrasques d'octobre.

Enfin, ses rameaux dénudés zèbrent le ciel nuageux, chargé des neiges hivernales (bon, ça, c'était avant...).

- Avec nos oreilles :

Du frémissement léger de la brise dans les frondaisons, du chant du merle bien caché dans la cime jusqu'au « frou-frou » des pas dans les feuilles mortes... tous ces effets sonores sont inoubliables.

Pour ce qui relève de l'odorat, du toucher et du goût, les expériences de chacun sont plus personnelles, mais chaque vécu est émaillé de délicates sensations, agréables le plus souvent. Que chacun prenne quelques instants pour rechercher dans sa mémoire un souvenir d'enfance.



arbre remarquable classé,
à Fleurey-sur-Ouche

pourquoi pas à Fontaine ?

Des arbres remarquables

Dans certaines forêts domaniales, dans certaines communes, il existe des arbres dits "remarquables" : ils sont classés ou protégés.

Une association (A.R.B.R.E.S) en partenariat avec l'Office National des Forêts attribue le label « Arbre Remarquable de France » à des communes, collectivités et propriétaires privés qui possèdent un arbre digne d'être classé.

Ce label implique un engagement d'entretien, de sauvegarde et de mise en valeur de l'arbre en question, considéré comme patrimoine naturel et culturel.

Un panneau placé sur le site présente l'arbre avec ses principales caractéristiques et valorise cette reconnaissance et ces engagements.

* Jacky Ducloutrier, jeune retraité de l'O.N.F. réside à proximité de la « Forêt de Velours », la bien nommée.

Bientôt Noël

Isabelle Maupetit



Noël est la grande fête des chrétiens, espoir d'un chemin de bonheur dont les ingrédients sont l'amour mutuel et la recherche du bien commun.

Qu'on est loin des publicités pour la dernière console de jeux ou le foie gras du Périgord !

Finalement, nos fêtes de Noël, essentiellement familiales, témoignent combien il est bon de se retrouver et de se redire, par l'intention qui préside au cadeau, qu'on pense les uns aux autres, signe que le bonheur réside dans la relation.



Le projet de réaménagement du parc des Basses Combottes voulu (et conçu) par la majorité municipale avance, avec des travaux prévus cette année.

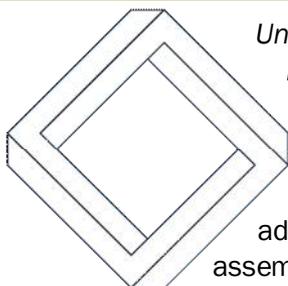
Une participation financière a été demandée auprès du Conseil Départemental et à cette occasion, une convention va être signée dans laquelle cette instance encourage la municipalité à deux choses très intéressantes.

D'une part, la commune est encouragée à développer les **filières alimentaires locales**. Il y a certainement de quoi réfléchir aux circuits qui fournissent nos cantines, mais aussi aux offres de commerces et aux marchés. Nous en reparlerons certainement !

D'autre part, le Conseil Départemental nous incite aussi à développer une **zone de biodiversité** au sein du parc des Basses Combottes.

Cet espace est évoqué dans le projet, mais pas pour tout de suite... Il s'agirait d'aménager un espace sur la zone nord du parc. M. le Maire a sa propre vision de ce type de zone, plutôt boisée. Qu'en est-il de l'ensemble de nos concitoyens ? **Ce pourrait être l'occasion d'être à l'écoute de nouvelles idées.**

En voici une, par exemple : l'association « Agir pour l'Environnement » propose en ce moment une action de plantation d'arbres et arbustes de type pollinifères, de quatre essences spécialement sélectionnées car elles sont mellifères, ornementales, qu'elles résistent bien à la sécheresse, au climat futur et parce qu'elles sont faciles à semer et à entretenir. Ces essences sont présentes sur le sol français depuis plusieurs siècles et se sont parfaitement adaptées. Citons le févier d'Amérique, l'arbre de Judée, l'acacia Mimosa et l'arbre aux abeilles. Combinées, elles fleurissent successivement de décembre à août et offrent ainsi pendant une grande partie de l'année une oasis aux pollinisateurs en voie de disparition.

Culture**Gare au biais cognitif !****Maurice Fournet**

Un **biais cognitif** est une distorsion dans le traitement cognitif d'une information. Le terme **biais** fait référence à une déviation systématique de la pensée logique et rationnelle par rapport à la réalité.

En ces temps propices à la lecture, j'ai retrouvé un texte d'Olivier Sibony, prof à HEC. Il nous rappelle, quand on est en face de décisions à prendre, quelles sont les attitudes à adopter pour éviter... **un biais cognitif**. Les conseils donnés, auxquels associations et assemblées diverses peuvent utilement se référer, se résument ainsi :

Des carrés, et un volume improbables (Penrose)

1) résister à la tentation de la réponse intuitive. Et donc privilégier une réflexion argumentée, réfléchie s'appuyant entre autre sur une écoute attentive.

2) prêter attention aux mauvaises comparaisons et amalgames boiteux. Et donc rechercher des points de comparaisons validés par l'expérience, des éléments mesurables les plus objectifs possibles.

3) se forger et exprimer sa propre opinion et non se rallier au diktat collectif : attention au « politiquement correct », au goût du jour...

4) prendre en compte l'avis d'autres personnes qui ne sont pas d'accord avec le mien.

Ce qui rejoint un dicton populaire : il y a plus dans deux têtes que dans une !

A titre d'exemple, pour un projet concernant Fontaine et les Fontainois, même si les conseils précités ne peuvent jamais être suivis à 100%, il convient certainement de s'interroger avant d'affirmer, de se renseigner sur ce qui existe ailleurs, de consulter largement avant de décider, d'être réaliste par rapport aux moyens disponibles.

Et de garder présent à l'esprit que « les justes causes ne donnent pas forcément de justes actions »

Ces recommandations, c'est ce qu'essaie de prendre en compte l'AFRA dans les « ateliers participatifs » mis en place pour instruire et construire des projets qui seront, de ce fait crédibles. On en retrouve la trace que ce soit dans le projet d'Espace de Vie Sociale (*Rencontre* d'Octobre), celui de l'idée de « Jardins familiaux partagés » (*Rencontre* de Novembre). Ces dossiers, construits avec la participation active du plus grand nombre, auront vocation à être portés et argumentés au Conseil Municipal ou la Caisse d'Allocations Familiales.

A l'inverse d'une « démocratie de l'instinct » chère aux populismes ambiants, cette démarche participative est plus longue, plus contraignante, mais aussi gage de réussite.

Maurice Fournet, Fontainois depuis 1973, ancien dirigeant d'entreprise est actif dans le champ de la culture à Fontaine depuis 40 ans. Il siège aujourd'hui à la Commission Municipale en charge des affaires culturelles.

Votre Association (statut « loi de 1901 ») siège social : Centre d'Animation Pierre Jacques

site : <http://www.fontaine-reflexionaction.fr/>

courriel : fontaine.reflexionaction@laposte.net

Courrier à : AFRA chez Michel Mangonau

50, rue de l'Europe 21121 Fontaine-les-Dijon